

> FRANÇAIS

Langage oral

L'oral à apprendre : des premiers essais à l'oral formalisé

La mise en voix de textes

La lecture à haute voix au cycle 2

Essai de définition dans le temps de la lecture à voix haute

Selon **Edmond Beaume** (« La lecture à haute voix », *Les actes de lecture*, n°18, juin 1987), lorsque je lis à voix haute, j'effectue trois opérations :

- premièrement, une opération de **lecture visuelle silencieuse** portant sur un morceau de texte (inférieur, égal ou supérieur à une phrase) avec attribution de sens : je lis, je comprends ;
- deuxièmement, une opération de **diction** : je dis ce que j'ai lu et compris ;
- troisièmement, une opération de **rétroaction** qui prend en compte l'effet produit par ma diction soit sur moi-même (dans le cas d'une lecture pour soi), soit sur mon auditoire (dans le cas d'une lecture pour autrui).

Ces trois opérations se succèdent et se chevauchent dans le temps, ce qui pose le problème de leur synchronisation et de leur coordination. La lecture à voix haute est donc difficile car elle implique d'abord la lecture visuelle (pour le saisissement du sens) à laquelle elle ajoute deux autres opérations qui viennent la compliquer.

Il est essentiel de souligner **que la compréhension précède l'oralisation** : je vois des signes écrits, je comprends ce qu'ils veulent dire, puis je dis ce que j'ai compris qu'ils veulent dire. La lecture à haute voix est une activité spécifique. Il est important de lui **consacrer des moments d'apprentissages particuliers**.

Selon **Gérard Chauveau** (*Comprendre l'enfant apprenti lecteur*, Retz, 2001, sous la dir. de G. Chauveau), il faut distinguer et valoriser trois sortes de lecture orale ou trois fonctions de la lecture orale.

- La **lecture orale pour autrui**. C'est la lecture communication : le lecteur transmet à une autre personne (ou plusieurs) des informations écrites qu'il possède. C'est une activité qui relève autant de la communication orale et parfois du jeu dramatique que de la lecture *stricto sensu*.
- La **relecture**. C'est la lecture à haute voix pour soi : le lecteur relit pour lui-même le texte qu'il a déjà lu une première fois afin d'améliorer ou de conforter sa compréhension ou afin de passer d'une première lecture (pour soi), axée sur la compréhension littérale à une deuxième forme de compréhension, plus approfondie ou plus fine.

- Le **langage pour soi**. Le lecteur (débutant ou malhabile) «se dit» des morceaux de l'énoncé écrit, il parle à mi-voix pour s'aider à mieux identifier des mots, à mieux mémoriser certains éléments, à mieux organiser les informations sémantiques, à mieux contrôler ou soutenir son double travail de chercheur de mots et de chercheur de sens. Il se sert du langage pour soi comme outil intellectuel, comme instrument de l'exploration et de la reconstruction de l'énoncé.

Si l'on accepte l'idée que «lire c'est (pour) comprendre», que c'est traiter (pour le comprendre) un énoncé verbal mis par écrit – énoncé qui relate par exemple un événement ou une «petite histoire» – on peut dire que le fait d'oraliser (déchiffrer) chaque fragment l'un après l'autre est soit inutile (dans le meilleur des cas), soit handicapant. Nombre d'enfants sont en difficulté parce qu'ils essaient – ou/et parce qu'on leur demande – de « mélanger » deux pratiques de « lecture » complètement différentes : sonoriser une suite de fragments écrits ... et comprendre le texte ; ou bien dire à autrui le texte ... et le comprendre : ce « mélange » empêche ces enfants de se concentrer sur la lecture pour soi ou lecture – compréhension.

Selon **Evelyne Charmeux** (« La lecture à voix haute, est-ce de la lecture ? », *La lecture*, Nathan pédagogie, 1991), il n'y a lecture à haute voix que lorsqu'il y a une véritable situation de communication. Les situations où les élèves découvrent et lisent un texte à tour de rôle sont, pour elle, des activités de déchiffrage oralisé.

Lire à haute voix consiste à transmettre oralement à des auditeurs qui en ont manifesté le désir sa propre lecture d'un écrit. C'est donc une situation de communication orale, qui porte sur la lecture, mais qui n'en est point... Il faut bien admettre, pourtant, que ce terme de lecture à haute voix évoque, pour beaucoup de gens, une classe de lecture, où des enfants sagement assis à leur place, avec un livre ouvert devant eux à la même page pour tous, suivent des yeux sur leur livre le texte que l'un d'entre eux lit à voix haute ; sur un geste de l'enseignant, un autre enfant prend la suite de la lecture, et lorsqu'on arrive à la fin du texte, l'élève reprend au début, et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la classe soit passée... Il s'agit d'informer du contenu d'un texte (mais aussi de la manière dont ce texte a été reçu par le lecteur : la lecture à haute voix ne sera pas la même s'il a été apprécié ou non...), provoquer des réactions de refus, d'enthousiasme ou d'action, susciter des émotions, du plaisir, convaincre de sa propre culture, etc. C'est une activité qui implique à la fois une grande maîtrise de la lecture, mais aussi une capacité d'analyse de cette lecture pour élaborer un projet d'action sur les auditeurs ...

Joachim Dolz et **Bernard Schneuwly** (*Pour un enseignement de l'oral*, ESF Éditeur, 2000) mettent en évidence qu'il y a lecture à haute voix lorsque « le lecteur est le médiateur du texte vers l'auditeur, et sa tâche est d'en assurer la transmission au mieux. Cela suppose prise en compte de la situation de communication, intelligence du texte et expressivité vocale ».

La lecture à haute voix sert donc à communiquer. On lit à autrui un texte qu'il ne connaît pas pour :

- lui faire partager une émotion ;
- lui donner une information ;
- provoquer une réaction.

« Lire à haute voix est une activité particulière : il faut avoir lu et compris le texte pour pouvoir le lire à haute voix. Il faut avoir décidé de ce qu'on veut faire comprendre et faire ressentir à son auditoire. La lecture à voix haute nécessite une écoute attentive.

On laissera donc toujours un temps d'appropriation personnelle du texte avant la lecture à haute voix.

La lecture à voix haute ouvre la voie à des perspectives didactiques passionnantes à condition que l'enseignant renonce à l'idée que la lecture à voix haute sert avant tout à vérifier des compétences de lecteur. En revanche, elle doit devenir un objet d'apprentissage en soi et au-delà le support d'une expérience esthétique.

La lecture à voix haute n'est pas une étape vers la lecture silencieuse mais elle suppose déjà une parfaite maîtrise de la lecture ; elle ne permet pas d'apprendre à lire, elle suppose qu'on sait lire.

Dans les pratiques sociales de la lecture à voix haute, celui qui lit à haute voix ne se contente pas de lire. En réalité, il communique aux autres oralement, la lecture qu'il a faite auparavant ».

Martine Lorimier, SCEREN

La lecture à voix haute, objet d'apprentissage

Pour lire à voix haute, il faut avoir compris le texte.

Il faut savoir lire pour déclamer un texte et être un lecteur expert si l'on veut faire passer des sentiments (c'est-à-dire sa façon de concevoir le texte). Cela suppose un choix des textes à lire en fonction des compétences de l'élève pour ne pas le mettre en difficulté.

La lecture à voix haute ne sert pas à vérifier des compétences de lecteur.

C'est une activité qui porte sur la lecture mais qui n'est pas suffisante pour entrer dans la compréhension fine d'un texte. Ce n'est pas une étape vers la lecture silencieuse mais elle nécessite une lecture silencieuse préalable (qui elle, vise la compréhension)

La lecture à voix haute est une leçon de langue.

Les erreurs détectées permettent un travail de remédiation de la langue que la lecture silencieuse ne permet pas (prononciation, déchiffrage, hésitation) et une imprégnation de la langue (structures, tournures)

La lecture à voix haute s'apprend.

Elle demande un entraînement spécifique. Des activités programmées en classe aident à l'amélioration de la diction. On ne lit pas devant un public de façon innée.

La lecture à voix haute contribue au renforcement de la personnalité de l'élève.

Elle permet de mettre en œuvre des projets d'expression, des mises en scène théâtrales, des lectures spectacles, une présentation d'exposé, la création d'un livre cassette, l'enregistrement en voix-off d'un montage multimédia, etc.

Pour travailler la lecture à haute voix (sur des textes que l'on connaît déjà), on va lire :

- **pour s'entraîner** à respirer, à articuler, à modifier l'intensité de la voix, à lire une même phrase en se mettant dans la peau de différents personnages, à lire en se déplaçant, à raconter ce qu'on a lu, à moduler sa voix (vitesse, intensité,...) en fonction du sens du texte ou de son intention ;
- **pour s'amuser** avec des jeux et des exercices d'articulation ;
- **pour se perfectionner** avec des repérages de lettres, de syllabes, de mots, d'un intrus, avec des exercices de lecture rapide ;
- **pour intégrer des éléments d'organisation d'un texte et de grammaire** après avoir travaillé les marques de ponctuation et leur concordance à l'oral, la lecture de phrases dans lesquelles le changement de ponctuation entraîne une modification du sens, la lecture de textes non ponctués, la lecture de textes constitués de phrases un peu longues et dans lesquels le respect de la ponctuation est une condition pour se faire comprendre.

Bibliographie

- Beaume, Edmond, « La lecture à haute voix », *Les actes de lecture*, n° 18, juin 1987.
- Charmeux, Evelyne, « La lecture à voix haute, est-ce de la lecture ? », *La Lecture*, Nathan Pédagogie, 1991.
- Chauveau, Gérard (collectif, sous la direction de), *Comprendre l'enfant apprenti lecteur*, Retz, 2001.
- Dolz, Joachim, Schneuwly, Bernard, *Pour un enseignement de l'oral*, ESF éditeur, 2000.
- Vincent, Jean-Luc, *Comment lire un texte à voix haute ?*, Bibliothèque Gallimard, 2006.
- Rivais, Yak, *140 jeux pour lire vite*, Retz, 2006.
- Ros-Dupont, Michelle, *La lecture à haute voix du CP au CM2*, Bordas Pédagogie, 2004.